

# Contrats de plan ÉTAT-RÉGION

Bâtir aujourd'hui la France de demain



- ▶ Avenant n°1
- ▶ au CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION
- ▶ Centre-Val de Loire
- ▶ 2015-2020

<b>CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 AVENANT N°1 AU CPER</b>
--

Préambule :

Au regard des abondements de crédits apportés par l'Etat et des évolutions constatées dans le financement de plusieurs opérations :

- en raison de l'impossibilité de mobiliser des crédits européens RTE-T sur les opérations du volet Mobilité ;
- d'ajustements opérés par le Conseil régional dans le cadre de la réalisation d'opérations récentes ;
- de l'évolution des financements par d'autres partenaires ;
- de l'intervention du PIA territorialisé en région ;

Monsieur Nacer MEDDAH, Préfet de la région Centre-Val de Loire agissant au nom de l'Etat,

et

Monsieur François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire Agissant au nom de la Région Centre-Val de Loire

Vu les circulaires du Premier Ministre N°5670-SG du 02 août 2013, N°5689-SG du 15 novembre 2013 et N°5730-SG du 31 juillet 2014 relatives à la nouvelle génération de contrats de plan Etat-Région,

Vu les circulaires de la Commissaire générale à l'égalité des territoires du 11 août 2014 et du 03 décembre 2014,

Vu le mandat donné par le Premier ministre au Préfet de la région Centre le 21 novembre 2014,

Vu le contrat de plan Etat-Région signé le 17 avril 2015 entre le Préfet et le président de la région Centre-Val de Loire

Vu la lettre du Premier ministre adressée au Préfet de la région Centre-Val de Loire le 8 mars 2016,

Vu le courrier du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des collectivités Territoriales au Préfet de Région Centre-Val de Loire du 20 juillet 2016,

Vu le courrier du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des collectivités Territoriales au Préfet de Région Centre-Val de Loire du 12 octobre 2016,

Vu la délibération du Conseil régional n° 16.04.02, en date du 13-14 octobre 2016 portant approbation du projet et autorisant le Président à signer l'avenant,

Vu le courrier du Commissaire général à l'égalité des territoires du 15/11/2016 autorisant le préfet de région à signer l'avenant.

Il est établi un avenant actant les évolutions du CPER 2015/2020, qui intègre les crédits supplémentaires alloués par l'Etat et les évolutions de plusieurs plans de financement.

**Article 1 : Actions et projets modifiés**

La répartition de l'abondement de 10M€ de l'Etat s'effectue de la manière suivante :

- 3,9M€ sur l'opération « INSA – Restructuration extension des locaux Blois » ;
- 4,4M€ sur l'opération POLT – Création d'IPCS entre Toury et Cercottes ;

- 0,9M€ sur l'opération « Travaux d'aménagement de créneaux sud de Dreux » ;
- 0,8M€ sur l'opération « Travaux de réalisation de créneaux de dépassement entre Issoudun et Chârost »

Les lignes relatives à ces différentes opérations sont ainsi modifiées :

- Opération : INSA – Restructuration extension des locaux Blois. La participation de l'Etat passe de 3M€ à 6,9M€.
- Opération : Travaux d'aménagement de créneaux sud de Dreux – la participation de l'Etat passe de 3,9M€ à 4,8M€.
- Opération : Travaux de réalisation de créneaux de dépassement entre Issoudun et Chârost - la participation de l'Etat passe de 7,2M€ à 8M€
- Opération : POLT – Création d'IPCS entre Toury et Cercottes. La participation de l'Etat passe de 8,5M€ à 12,9M€. La participation de SNCF réseau passe de 7M€ à 9,6M€

Le Conseil régional augmente sa participation sur les opérations suivantes :

- 1,9M€ pour Université Orléans –Réhabilitation lourde IUT Orléans phase 4, la participation du Conseil régional passe de 2,1M€ à 4M€ ;
- 2,3M€ pour POLT – Effacements passages à niveau dans l'Indre, la participation du Conseil régional passe de 2,3M€ à 4,6M€ ;

Des évolutions de financements régionaux interviennent sur trois opérations universitaires :

- Opération : Université de Tours – réhabilitation IUT - Luthier Phase 1 & 2. La participation du Conseil régional passe de 5,5M€ à 0,5M€, l'Université contractant un prêt de 5M€ auprès de la CDC ;
- Opération : Université de Tours – Réhabilitation du site des Tanneurs phase 1. Cette tranche de travaux est portée à 20M€, financée par un autofinancement de l'Université, un prêt auprès de la CDC et une augmentation de la participation du Conseil régional qui passe de 2M€ à 7M€ ;
- Opération : INSA – Restructuration extension des locaux Blois. La participation du Conseil régional passe de 2 M€ à 0,1 M€.

**En conséquence, les tableaux financiers des pages 6, 7, 10 et 27 du CPER sont modifiés (cf. annexe).**

#### **Partenariats Régionaux d'Innovation (PRI)**

Dans le cadre de l'expérimentation du programme d'investissements d'avenir (PIA) territorialisé, des crédits sont alloués par l'Etat, à parité avec ceux de la Région, pour financer des projets d'entreprises porteuses d'innovations, en lien avec la stratégie régionale d'innovation (SRI) et ses domaines de spécialisations.

A ce titre, l'Etat et le Conseil régional apportent chacun 5 M€ pour la mise en œuvre de l'appel à projets. Ces crédits seront mis en œuvre dans le respect du cadre national de l'expérimentation et seront contractualisés dans la maquette financière après avoir fait l'objet d'un accord conventionnel au titre du PIA entre l'Etat et Bpifrance.

**Les conventions d'exécutions, le cas échéant modifiant celles qui existent, préciseront les dispositions techniques et financières du CPER révisé.**

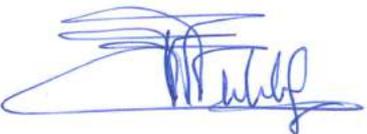
**Article 2 : Modification de la maquette financière**

La maquette financière ainsi modifiée du CPER est jointe en annexe.

**Article 3 : Conditions d'exécution du présent avenant**

Les dispositions générales du Contrat de plan Etat-Région sont applicables jusqu'au terme du contrat initial. Le présent avenant prend effet à compter de la signature par l'ensemble des parties.

A Orléans, le 24 novembre 2016,

<p>Le Préfet de la région Centre -Val de Loire</p>  <p>Nacer MEDDAH</p>	<p>Le Président du Conseil régional Centre -Val de Loire</p>  <p>François BONNEAU</p>
--	---

en présence du Ministre de l'aménagement  
du territoire, de la ruralité et des collectivités  
territoriales



Jean-Michel BAYLET

## ANNEXE

Les tableaux en page 6, 7, 10 et 27 du CPER Centre-Val de Loire 2015-2020 sont modifiés comme suit :

### - 1 / Volet Mobilité Multimodale

#### 1.1/ La Route

Objectif stratégique CPER	Voie	Intitulé de l'opération	Phase concernée	Montant total CPER 2015-2020	État	Autres *
OSM4	A20	Echangeur de Massay (18)	Travaux d'aménagement demi-diffuseur de Massay sud	2,6	1,3	0,64
OSM4	RN10	Déviations de Marboué (28)	Travaux de déviation à 2x1 voie. Réalisation	25,0	20	
OSM4	RN142	Rocade de Bourges : dénivellation des carrefours avec la RD 976 et la RN 151 (nord) (18)	Travaux de dénivellation de carrefours	42	10,1	14
	RN 151	Déviations de Saint Germain du Puy (18)	Travaux de déviation à 2x1 voie en tracé neuf. Etudes et travaux de la phase 1			
		Rocade Nord ouest (18)	Travaux			
OSM4	RN151	Aménagement de sécurité entre Issoudun et Chârost (18/36)	Travaux de réalisation de créneaux de dépassement	8,0	8	
OSM4	RN154	Créneau sud de Dreux (28)	Travaux	5	4,8	
OSM4		CAP Ciné (41)	Travaux	7,5	3,8	3,7
OSM4		Opérations routières Loiret (Tangentielle d'Orléans et Echangeur de Gidy) (45)		43,4	3,8	13
Total				133,5	51,8	31,34

## 1.2/ Le Ferroviaire

Objectif Stratégique Mobilité	Intitulé de l'opération	Phase concernée	Montant total CPER 2015-2020	État	Région	Europe	SNCF - réseau	Autres
OSM2	Traitement du nœud ferroviaire d'Orléans	Modernisation	23	12,25	10,45		2,3	
OSM2	Traitement du nœud ferroviaire de St Pierre des Corps	Etudes	4			0	2	
OSM2	Ligne Paris - Montargis - Clermont-Ferrand	Allongement des quais en gare de Dordives	1	0,7	0,3			
OSM2	Mise en accessibilité des gares aux PMR	Gares de Vierzon	10	5	5			
OSM1	POLT	Etudes schéma directeur	2,25	0,75	0,75		0,75	
		Création d'IPCS entre Toury et Cercottes	25	12,9	2,5	0	9,6	
		Effacements passages à niveau dans l'Indre (FNADT)	13	4,4	4,6		4	0
OSM1	Desserte de la région	Etude ligne nouvelle POCL	6	2			2	
OSM3	Paris – Chartres	Renforcement de l'alimentation électrique	20	18,35			1,65	
OSM3	Ligne Tours - Loches	Modernisation	40	19	19		2	
OSM3	Orléans – Châteauneuf-sur-Loire	Modernisation	170,0	22,5	107,5	40		
OSM3	Chartres – Orléans <i>Dont Fret) *</i>		150,0	20	130			
OSM3	* Ligne Bourges Montluçon	Remise à niveau	5,50	4,25	0,575		0,55	0,125
OSM1	Etudes gare de Courtalain		1	1				
<b>Total</b>			<b>470,75</b>	<b>123,1</b>	<b>280,675</b>	<b>40</b>	<b>24,85</b>	<b>0,125</b>

- **2 / Volet Enseignement supérieur, recherche, innovation**

**2.1 / L'enseignement supérieur**

Objectif Stratégique Enseignement Supérieur	Établissement	Opérations	Montant total dans le CPER en M€	État	Région	Autres collectivités*
OSES3	Université de Tours	Réhabilitation IUT J. Luthier phase 1 et 2	11	5,5	0,5	
OSES3	Université Orléans	Modernisation halle des sports UFR STAPS	5	2,5	2,5	
OSES3	Université Orléans	Restructuration des amphithéâtres de l'UFR Sciences	2,5	1	1,5	
OSES2	INSA CVL	Restructuration extension des locaux de Blois	9	6,9	0,1	2
OSES2	INSA CVL	Restructuration extension des locaux de Bourges	8	2,5	3,5	2
OSES3	Université de Tours	Réhabilitation du bâtiment Vialle UFR médecine	7	2,1	2,1	2,8
OSES1	Université d'Orléans	Campus Madeleine - learning Center	8	2,5	2,5	3
OSES3	Université d'Orléans	Campus Madeleine –IAE Ecole de management	5	1	1	3
OSES3	CROUS	Réaménagement de la restauration sur le campus Orléans la Source phase 1	2,5	1	1,5	
OSES3	Université d'Orléans	Réorganisation des locaux du pôle universitaire de Chartres (Polytech Orléans)	1	0,3	0,3	0,4
OSES3	Université d'Orléans	Réhabilitation lourde IUT Orléans phase 4	6	2	4	0
OSES3	Université de Tours	Réhabilitation du site des Tanneurs phase 1	20	2	7	
OSES3	Université de Tours	Reconstruction EPU – Grandmonts – Deux Lions	22	3 université	6	13
OSES3	Université d'Orléans	Réhabilitation lourde IUT Bourges (dernière tranche)	5	1,5	1,5	2
<b>Total</b>			<b>112</b>	<b>33,8</b>	<b>34</b>	<b>28,2</b>

<b>Tableau financier récapitulatif CPER 2015/2020</b>			
<b>Volet</b>	<b>État</b>	<b>Région</b>	<b>Autres</b>
Mobilité	175,34	280,725	105,675
ESRI	50,47	55,194	28,2
Filières d'avenir, usine du futur	5	5	
TEE	70,355	55,16	
Numérique	1,67	3,6	
Emploi, formation	9	9	
Volet territorial	65,617	67,117	166,137
<b>Total</b>	<b>377,452</b>	<b>475,796</b>	<b>300,012</b>